

13/12/2006. Cet article est extrait du site [www.sudouest.com](http://www.sudouest.com)  
Droits de reproduction et de diffusion réservés.  
Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**

## Lancer l'impression

**CÔTE DES BASQUES.** --La ville va réhabiliter l'établissement des bains. Reconstituit à l'identique, il sera livré fin 2008

# « L'attrait de la Côte »

✉ Christophe Berliocchi

## Biarritz

La Côte des Basques, « le plus beau site naturel de Biarritz », selon Didier Borotra, va récupérer son navire amiral. L'établissement des bains retrouvera son lustre d'antan une fois le confortement des falaises terminé.

« Cet élément fort du patrimoine architectural communal de l'époque art déco va être reconstruit à l'identique », a annoncé hier le sénateur maire : « Le permis de construire sera déposé en janvier 2007, les travaux commenceront en septembre pour un achèvement prévu fin d'année 2008. »

Cet équipement de 750 m<sup>2</sup>, sur trois niveaux, terrasse comprise, sera destiné aux usagers de la Côte des Basques. Il accueillera l'ensemble des services publics et des activités sportives de bord de mer, ainsi qu'un salon de thé et de petite restauration.

Les travaux, financés entièrement par la ville, sont estimés à environ 2M?. À terme, la municipalité espère effectuer une liaison piétonnière de la Côte des Basques jusqu'à Marbella. Des propositions ont également été faites par le groupe de travail, comme la construction d'une piscine naturelle le long de la côte ou d'un funiculaire pour se rejoindre la plage.



**Tribunal donne raison.** « Depuis 16 ans que nous sommes aux affaires, nous avons transformé et embelli la ville, affirmait le maire. Mais c'est vrai que nous ne nous étions pas encore penchés sur la Côte des Basques. En plus, sur ce dossier, nous avons été freinés par le Préfet, qui contestait le PLU. Le tribunal nous a donné raison, une fois de plus, contre l'État et nous pouvons enfin passer à la réalisation de ce projet de grande envergure, destiné à redonner à l'endroit tout son attrait. »

L'architecte sera José Maria Moraiz. Les grandes lignes du futur bâtiment sont connues : un niveau 0 accueillera le poste de secours, les services de plage, un local de surf, des locaux techniques ; au niveau 1, on retrouvera des vestiaires collectifs, des cabines et des blocs de douches, une consigne de vêtements et de planches de surf, un salon de thé et de petite restauration (autrefois tenu par Miremont) sur la partie sud.

**Siège social.** Au niveau 2, partie nord, le club Biarritz sauvetage côtier aura son siège social, un local et gèrera la surveillance de la plage ; sur la partie sud, on trouvera un poste de secours au second étage ainsi qu'un espace d'accueil pour quatre écoles de surf. La mairie lancera un appel d'offres auprès des écoles pour l'attribution de ces places.

Enfin, la terrasse extérieure sera surmontée par deux pergolas, comme au bon vieux temps, et sera réservée à un fonctionnement municipal pour des réceptions par exemple.

Le maire a précisé qu'à terme, il ne sera plus possible de se garer sur place: « Des aménagements de l'espace, du Surfing à la promenade seront entrepris, pour qu'au final, la voiture soit interdite d'accès et l'ensemble aménagé de la Côte des Basques profite aux piétons...»

<< Haut de page

## Lancer l'impression

13/12/2006. Cet article est extrait du site [www.sudouest.com](http://www.sudouest.com)  
Droits de reproduction et de diffusion réservés.  
Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**